

# COVOITURAGE ET FRAIS DE TRANSPORT

## Pour la RANDONNEE PEDESTRE

### RECOMMANDATIONS ADOPTEES PAR LE COMITE DIRECTEUR.

*Préambule : Dans le cadre de la Charte Eco-citoyenne signée avec la Municipalité de Dijon, le comité directeur encourage l'organisation de sorties utilisant des moyens de transport collectifs (Divia, Transco, TER,...), bicyclettes... Lorsque l'utilisation de véhicules motorisés est indispensable, il est recommandé de pratiquer le covoiturage. Qui dit covoiturage dit aussi frais liés au véhicule.*

#### I - TRANSPORT ELOIGNE AVEC DES FRAIS D'AUTOROUTE.

La proposition de tarif a été fixée principalement pour les transports longs avec des frais d'autoroute parfois importants.

Le Comité Directeur recommande un tarif kilométrique du covoiturage hors frais annexes (péage, vignette, parking...) à 0,25 €/km.

A trajet équivalent, le coût du transport sera partagé de façon égale entre tous les participants quelque soit la répartition dans les véhicules :

**(Total km parcourus par chaque véhicule x 0,25 € + frais annexes) / nb de participants.**

*Il est impératif que le coût approximatif du transport soit communiqué aux participants par l'organisateur de la sortie lors de la réunion de préparation ou avant le départ pour les sorties à la journée.*

*Dans un esprit d'équité, il serait souhaitable que ce ne soit pas toujours les mêmes qui prennent leur voiture.*

Exemple de situation : 10 participants - 3 véhicules dont la répartition est la suivante 4, 3 et 3. Trajet de 650 km (aller/retour)

Frais d'autoroute : 58 €

Calcul du coût du transport par participant :  $(650 \times 3 \times 0.25 + 58) / 10 = (487,50 + 58) / 10 = 54,55€$

*Le propriétaire d'un véhicule est libre de pratiquer un tarif différent à condition que le coût du transport soit identique pour chaque participant.*

#### II - EN CE QUI CONCERNE LES TRANSPORTS COURTS AUTOUR de DIJON.

En ce qui concerne les sorties avec un faible kilométrage, un forfait pourra être calculé.

**Le conducteur demande 0,06 € par km et par personne.**

Exemple de situation : si vous faites une sortie de 20 km A/R, le conducteur demande 0,06 € par km et par personne.

Le coût par personne sera de  $0,06 \text{ €} \times 20 = 1,20€$

Pour le comité directeur

Le Président du club alpin de Dijon